

ZAC Beausoleil : transfert de propriété d'accessoires de la voirie dans le domaine communal - Groupe Launay / Commune de Pacé

Le rapporteur,

⇒ informe le conseil municipal que le Groupe Launay, 29, boulevard de la Tour d'Auvergne, BP 50425, 35004 Rennes, sollicite le transfert, à ses frais, d'accessoires de voirie sur la ZAC Beausoleil dans le domaine communal ;

⇒ donne connaissance au conseil municipal du dossier de transfert de propriété de voiries dans le domaine de la commune suivant la convention entre la commune de Pacé et l'aménageur la SNC Beausoleil, signée le 3 juillet 2003 ;

⇒ propose au conseil municipal de procéder au classement des accessoires de voirie ci-dessous dans le domaine communal.

SECTION N°	NATURE DU TERRAIN	PROPRIÉTAIRE	SURFACE	TRANCHE	
AN	339	ACCESSOIRE DE VOIRIE	GROUPE LAUNAY	196 m ²	1-1
AN	345	ACCESSOIRE DE VOIRIE	GROUPE LAUNAY	227 m ²	1-1
TOTAL			423		

Vu l'avis favorable émis par la commission mixte « urbanisme et développement durable – voirie, transport et bâtiments » lors de sa réunion du 6 décembre 2011 ;

Vu l'article 62 de la loi n° 2004-1343 du 9 décembre 2004 ;

Vu l'article L.141-3 du code de la voirie routière relatif au classement et déclassement des voies communales,

Vu le code de la voirie routière et notamment ses articles L.141-4 à 6 et R.141-4 à 10 ;

Vu les dispositions du code de l'urbanisme et notamment l'article R. 315-7 ;

Vu la convention de la ZAC de Beausoleil signée le 3 juillet 2003 et notamment son article 11,

Vu le procès-verbal de réception des travaux de voirie, des réseaux et des ouvrages,

Considérant que les voies privées désignées ci-dessus par leur numéro cadastral sont ouvertes à la circulation publique,

Considérant qu'il n'est pas porté atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par les dits accessoires de voirie,

le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

le transfert dans le domaine communal desdits accessoires de voirie ;

AUTORISE

le maire à signer les actes et documents afférents au transfert de propriété à titre gratuit à la commune des biens cadastrés comme suit :

SECTION N°	NATURE DU TERRAIN	PROPRIÉTAIRE	SURFACE	TRANCHE	
AN	339	ACCESSOIRE DE VOIRIE	GROUPE LAUNAY	196 m ²	1-1
AN	345	ACCESSOIRE DE VOIRIE	GROUPE LAUNAY	227 m ²	1-1
TOTAL			423		

VOTE : à l'unanimité